RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00196
Numéro SIREN : 400 305 116
Nom ou dénomination : TRANSPORTS LAURENT CZIMER

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt 10917

TRANSPORTS LAURENT CZIMER
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 979,60 euros
Siège social : 230 chemin du Midi
84300 CAVAILLON
400305116 RCS AVIGNON

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : TRANSPORTS LAURENT CZIMER
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 400305116 RCS AVIGNON

Représentée par :
Monsieur Laurent CZIMER
(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

(X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

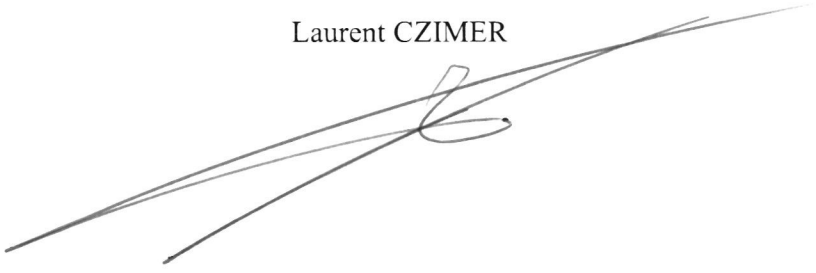
() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Laurent CZIMER



TRANSPORTS LAURENT CZIMER
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 979,60 euros
Siège social : 230 chemin du Midi
84300 CAVAILLON
400305116 RCS AVIGNON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MAI 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
07 AOUT 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 105 046 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	105 046 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 25,00 euros par part	100 000 euros
Le solde	5 046 euros

En totalité au compte "*autres réserves*" qui s'élève ainsi à 1 336 466 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 31 mai 2023.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

lc

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2019** :
 100 000,00 euros, soit 25,00 euros par titre
 dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

- **Exercice clos le 31 décembre 2020** :
 100 000,00 euros, soit 25,00 euros par titre
 dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

- **Exercice clos le 31 décembre 2021** : Néant

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : Société Transports Laurent CZIMER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 230 CHEMIN DU MIDI 84300 CAVAILLON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 0 3 0 5 1 1 6 0 0 0 5 7 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 275	AG 6 517	758	1 592
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	617	AK 469	148	183
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	16 417	AO 14 623	1 793	3 154
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	69 179	AS 66 233	2 945	6 031
	Autres immobilisations corporelles	AT	202 899	AU 152 723	50 176	63 900
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	150	CV	150	150
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	116	BG	116	3 293
	Autres immobilisations financières*	BH	735	BI	735	705
	TOTAL (II)	BJ	297 388	BK 240 566	56 822	79 008
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	77 004	BM	77 004	83 179
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 820 853	BY	1 820 853	1 687 392
	Autres créances (3)	BZ	1 524 815	CA	1 524 815	1 362 219
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	202 005	CE	202 005	202 005
	Disponibilités	CF	882 827	CG	882 827	832 237
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 455	CI	14 455	4 591
	TOTAL (III)	CJ	4 521 959	CK	4 521 959	4 171 623
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 819 346	1A 240 566	4 578 780	4 250 630

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 851 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations : Stocks : Créances :

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

LE GERANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable — En Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société Transports Laurent CZIMER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 980)	DA	60 980	60 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 098	6 098
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 331 420	1 347 509
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	105 046	(16 089)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 503 544	1 398 498
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	133 000	26 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	133 000	26 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 957	3 394
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	64 411	23 425
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 420 286	2 299 611
	Dettes fiscales et sociales	DY	452 778	407 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	805	92 152
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 942 236	2 826 132
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 578 780	4 250 630

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 942 236	2 826 132
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Société Transports Laurent CZIMER

230 CHEMIN DU MIDI

84300 CAVAILLON

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ARGAUNE
2 Av. Pierre Mendes-France

84300 CAVAILLON
0490785880

lc

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
Etat des amortissements 7
Etat des provisions 8
Etat des échéances des créances et des dettes 8
Composition du capital social 9
Evaluation des immobilisations corporelles 9
Evaluation des amortissements 9
Evaluation des matières et marchandises 9
Evaluation des créances et des dettes 9
Dépréciation des créances 10
Produits à recevoir 10
Charges à payer 10
Charges et produits constatés d'avance 10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail 11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 578 780.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 152 600.14 Euros et dégageant un bénéfice de 105 045.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 892		
Terrains	16 417		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 179		
Installations générales agencements aménagements divers	109 701		743
Matériel de transport	33 176		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 279		
TOTAL	287 751		743
Autres participations	150		
Prêts, autres immobilisations financières	705		146
TOTAL	855		146
TOTAL GENERAL	296 498		889

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 892	7 892
Terrains			16 417	16 417
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			69 179	69 179
Installations générales agencements aménagements divers			110 444	110 444
Matériel de transport			33 176	33 176
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 279	59 279
TOTAL			288 494	288 494
Autres participations			150	150
Prêts, autres immobilisations financières			851	851
TOTAL			1 001	1 001
TOTAL GENERAL			297 387	297 387

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 117	869		6 986
Terrains	13 263	1 361		14 623
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	63 147	3 086		66 233
Installations générales agencements aménagements divers	74 923	6 049		80 971
Matériel de transport	14 417	4 251		18 668
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 917	4 167		53 084
TOTAL	214 667	18 913		233 580
TOTAL GENERAL	220 783	19 782		240 566

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	869				
Terrains	1 361				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 086				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 049				
Matériel de transport	4 251				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 167				
TOTAL	18 913				
TOTAL GENERAL	19 782				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 000	107 000			133 000
TOTAL	26 000	107 000			133 000
TOTAL GENERAL	26 000	107 000			133 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		107 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	116	116	
Autres immobilisations financières	735	735	
Autres créances clients	1 820 853	1 820 853	
Taxe sur la valeur ajoutée	605 407	605 407	
Divers état et autres collectivités publiques	72 602	72 602	
Groupe et associés	815 101	815 101	
Débiteurs divers	31 705	31 705	
Charges constatées d'avance	14 455	14 455	
TOTAL	3 360 974	3 360 974	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 200		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 377		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 957	3 957		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 420 286	2 420 286		
Personnel et comptes rattachés	62 566	62 566		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 450	42 450		
Taxe sur la valeur ajoutée	342 991	342 991		
Autres impôts taxes et assimilés	4 770	4 770		
Groupe et associés	64 411	64 411		
Autres dettes	805	805		
TOTAL	2 942 236	2 942 236		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15. 2449	4 000			4 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	85 594
Disponibilités	2 000
Total	87 594

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 957
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 419
Dettes fiscales et sociales	4 770
Total	319 147

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 455
Total	14 455

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				233 991	233 991
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				31 400	31 400
- dotations de l'exercice				31 400	31 400
Total				62 800	62 800
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				633 648	633 648
- exercice				25 826	25 826
Total				659 474	659 474
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				8 609	8 609
Total				8 609	8 609
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				5 414	5 414
Total				5 414	5 414

lc